Projet PPMVMR-Brébeuf

Condition feminine

Québec

Demande : 114716 Blen : 99844

Dossler: SAHN-2007-0435-08

Autorisation

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre, après avis de la Commission des biens culturels du Québec, délivre son autorisation à :

Madame Isabelle Roy, architecte Menkès Shooner Dagenals Letourneux, Architectes

Description des travaux:

ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL DU MONT-ROYAL

Implantation et volumétrie du projet de construction du nouveau complexe sportif selon les plans modifiés le 1er février 2008 et réalisés par MSDL architectes.

Adresse du demandeur :

Lleu des travaux :

1134, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1100 Montréal (Québec) H3B 1H4 Collège Jean-de-Brébeuf 3200, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine Montréal (Québec)

Selon les exigences sulvantes :

> le traitement architectural devra faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation au Ministère.

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être reguls en vertu de la Loi ou des règlements.

Délivrée le 15 février 2008

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,

Par:

Jean Bissonnette

Directeur

Direction du patrimoine et de la

muséologie